INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2021

À laquelle sont présents les membres du conseil :
Monsieur Yvon Bourassa
Monsieur Alex Bronsard
Monsieur Nicolas Hamelin
Monsieur Yvan Hamelin
Monsieur Daniel Beaupré
Madame Suzanne Béland
Madame Dominique Lavallée

Tous les membres du conseil présents forment quorum.

1 Administration de la municipalité

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption de procès-verbaux de séance

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance

1.5 Première période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

1.6 COVID-19 - Suivi des services municipaux

1.7 Organigramme municipal et maire suppléant

1.8 Fermeture bureaux administratifs - Période des Fêtes

1.9 Déclaration d'intérêts pécuniaires et informations relatives aux apparentés

1.10 Mandat adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec pour l'acquisition de carburants en vrac

1.11 Ouverture de postes

2 Trésorerie

2.1 Bordereau de dépenses du mois

2.2 Engagement de crédits

2.3 Autorisation - Remboursement de frais des élus

2.4 Rapport du maire suite au dépôt des états financiers.

2.5 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales

3 Sécurité publique

3.1 Croix-Rouge - Contribution annuelle

4 Transport, Hygiène du milieu et Environnement

4.1 Réfection des postes de pompage d'eaux usées PP1 et PP2 - Décompte # 6 - Groupe Michel Leclerc

4.2 Travaux de réfection route de la Traverse et rue Bourassa - Décompte # 2

4.3 Collecte des matières résiduelles - Adoption du calendrier 2022

4.4 Disposition de terrain

4.4.1 Lot 5 387 223 - Ancien site dépôt en tranchée

4.4.2 Lot 5 389 168 - Ancienne emprise route 363

4.4.3 Lot 6 260 110 - Décharge du lac-Brûlé

4.5 Résultat appel d'offres - Déneigement des cours municipales

Formules Municipales No 5614-A-MST

4.6 Transport adapté et collectif

4.6.1 Modalités 2021 - Programme de subvention au transport adapté

4.6.2 Modalités 2021 - Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

4.6.3 Corporation Transport Adapté Mékinac - Prévisions budgétaires et cotisations 2022

4.7 ARPLAS - Analyse d'eau RSVL

5 Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

5.1 Inspecteur adjoint en bâtiment et environnement - Autorisation

5.2 Projet de lotissement - Chemin de la Batiscan et chemin Simard - Ajout

6 Loisirs et culture, Santé et bien-être

6.1 Résultat appel d'offres - Pumptrack

6.2 Utilisation de salles

6.2.1 Vie active - Demande d'ajout 2e journée

6.2.2 FADOQ Lac-aux-Sables - Demande pour party de Noël

6.2.3 CREM - Offre de service aux chercheurs d'emploi

6.2.4 Cercle des fermières - Tenue de réunion

6.3 Halloween - Gagnants du concours de décorations et de costumes

6.4 Fête de Noël des enfants - Programmation

7 Autres sujets

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Chorale Chant de l'heure - Noël, parle-moi

7.1.2 Album et bal de finissants 2021-2022 - École secondaire Paul-Le Jeune

7.1.3 Villa des Sablois - Demande de reconduction de l'entente d'aide financière

7.1.4 Campagne Noël du pauvre

7.1.5 Tournoi APBM

7.2 Motion de félicitations - Me André Lemay - Retraite

7.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

7.4 Varia

7.5 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à dix-neuf heures trente minutes, le neuvième jour du mois de novembre deux mille vingt et un (9 NOVEMBRE 2021), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2021

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

Chaque élu(e) du conseil 2021-2025 a procédé à sa déclaration sous serment et signé dans le livre de procès-verbaux qu'il ou elle exercera sa fonction conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Lac-aux-Sables et qu'il ou elle s'engage à respecter les règles de ce code

applicables après la fin de son mandat. Il ou elle exercera ses fonctions dans le meilleur intérêt de la population de la municipalité.

1.1 Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle et confirme que le nombre maximal de personnes permis selon les directives liées à la COVID-19 dans la salle n'est pas atteint.

La session est ouverte à dix-neuf heures quarante minutes (19h40), sous la présidence de monsieur Yvon Bourassa, maire. Madame Manuella Perron, secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée. *Cette dernière confirme aux membres du conseil que la séance n'est pas enregistrée.*

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-11-305

Monsieur Bourassa fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 novembre 2021 en effectuant les modifications suivantes par rapport au projet d'ordre du jour publié :

- en ajoutant :
  - à la section 4 : ARPLAS - Analyse d'eau RSVl;
  - à la section 7 : Tournoi A.P.B.M.;
- en retirant :
  - à la section 1 : Déclaration d'intérêts pécuniaires et informations relatives aux apparentés;
  - à la section 4 : Réfection des postes de pompage d'eaux usées PP1 et PP2 - Décompte # 6 - Groupe Michel Leclerc;
  - à la section 7: Villa des Sablois - Demande de reconduction de l'entente d'aide financière;
- en laissant le point Varia ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Formules Municipales No 5614-A-MST

1.3 Adoption de procès-verbaux de séance

2021-11-306

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la dernière séance ordinaire a été remis aux élus avant la présente session;

CONSIDÉRANT que six (6) membres du conseil actuel étaient présents en poste lors de la séance d'octobre;

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière adjointe a effectué un procès-verbal de correction relativement au règlement # 2021-578 qui n'en change ni le sens si la nature;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 et le procès-verbal de correction du règlement # 2021-578 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance

2021-11-307

CONSIDÉRANT le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois de novembre 2021, faisant état de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire et devant être présentée au conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de novembre 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.5 Première période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 19 h 55

Fin: 20 h 01

1.6 COVID-19 - Suivi des services municipaux

2021-11-308

CONSIDÉRANT que la municipalité détermine les services essentiels pour sa population;

CONSIDÉRANT les mesures mises en place jusqu'à maintenant et les obligations municipales à adopter pour le personnel et le public en lien avec la pandémie de la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil :

- MAINTIENT l'utilisation des salles municipales pour les besoins municipaux seulement et/ou activités autorisées (formation, école et CIUSSS);
- CONFIRME qu'il n'y a pas de location pour des rassemblements privés ou d'organismes jusqu'à la séance de janvier 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.7 Organigramme municipal et maire suppléant

2021-11-309

CONSIDÉRANT que le conseil débute sa première année de son mandat 2021-2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland, et résolu que le conseil municipal de la municipalité de Lac-aux-Sables nomme les conseillers attitrés à chacun des départements municipaux, à savoir :

Département	Porte-parole	Poste	Comité
Administration	Yvon Bourassa	Maire	
Sécurité publique	Yvan Hamelin Suzanne Béland	Conseiller # 3 Conseillère # 5	Service en sécurité incendie de Lac-aux-Sables (brigade) Service incendie du secteur Est de Mékinac (SISEM) Service de premiers répondants
Bibliothèque	Daniel Beaupré	Conseiller # 4	Comité de bénévoles bibliothèque Comité d'animation de la Bibliothèque
Parcs municipaux	Daniel Beaupré Dominique Lavallée	Conseiller # 4 Conseillère # 6	Comité Projet Espaces Parcs Comité politique rampe de mise à l'eau (2)
Loisirs, Sports et activités	Alex Bronsard	Conseiller # 1	Comité des loisirs de Lac-aux-Sables inc. Comité Fête des Voisins Comité Fête nationale Comité Marche du maire Comité Fête de Noël des enfants Réseau en loisirs de Mékinac Comité de mise en valeur et de développement économique local (Fête Estivale) Autres comités ponctuels

Aînés (MADA)	Daniel Beaupré	Conseiller # 4	Comité Municipalité Amie des Aînés (MADA)
Famille	Daniel Beaupré	Conseiller # 4	Comité politique familiale MRC de Mékinac Comité jeunesse Comité sur la démographie
Salles municipales et bâtiments municipaux	Yvon Bourassa Nicolas Hamelin Yvan Hamelin	Maire Conseiller # 2 Conseiller # 3	
Transport (voirie – déneigement - signalisation)	Yvan Hamelin Suzanne Béland	Conseiller # 3 Conseillère # 5	
Relations avec les comités	Yvon Bourassa	Maire	
Égout	Yvan Hamelin	Conseiller # 3	
Aqueduc	Yvan Hamelin	Conseiller # 3	
Écocentre / Matières résiduelles	Yvan Hamelin	Conseiller # 3	
Urbanisme	Nicolas Hamelin	Conseiller # 2	Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
Environnement	Nicolas Hamelin Dominique Lavallée	Conseiller # 2 Conseillère # 6	Comité consultatif en environnement (CCE)
Développement économique	Nicolas Hamelin	Conseiller # 2	
Développement social	Suzanne Béland	Conseillère # 5	Comité territorial de développement social
OMH	Yvan Hamelin	Conseiller # 3	Conseil de l'Office Municipal d'habitation de Mékinac
Développement culturel	Daniel Beaupré Suzanne Béland	Conseiller # 4 Conseillère # 5	Comité Art et culture
Ressources humaines et relations de travail	Yvon Bourassa Nicolas Hamelin Dominique Lavallée	Maire Conseiller # 2 Conseillère # 6	Comité en ressources humaines (RH) Comité relation de travail (CRT)
Finances	Yvon Bourassa	Maire	
Mis-Mek communautaire	Yvon Bourassa	Maire	
Patrouille nautique	Dominique Lavallée	Conseillère # 6	Corporation de la patrouille nautique de Lac-aux-Sables

Il est de plus résolu de nommer monsieur Yvan Hamelin, conseiller # 3 à titre de maire suppléant.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.8 <u>Fermeture bureaux administratifs - Période des Fêtes</u>

2021-11-310 Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil autorise la fermeture des bureaux des départements d'administration, de loisirs et d'urbanisme pour la période des Fêtes soit du jeudi 23 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.9 <u>Déclaration d'intérêts pécuniaires et informations relatives aux apparentés</u>

Formules Municipales No 5614-A-MST

No de résolution ou annotation

Point reporté lors de l'adoption de l'ordre du jour.

1.10 <u>Mandat adhésion au regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec pour l'acquisition de carburants en vrac</u>

2021-11-311

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-aux-Sables(ci-après la municipalité) a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diesels et mazouts);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;

ATTENDU QUE la municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diesels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu :

- QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

- QUE la municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1er avril 2022 au le 31 mars 2025 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diesels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;

- QU' un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

- QUE la municipalité confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;

- QUE la municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

- QUE la municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

- QUE la municipalité s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ :
  - facturera trimestriellement aux participants un frais de gestion de 0.0055 $ *(0.55 ¢)* par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 $ (1.0 *¢)* par litre acheté aux non membres UMQ;
  - pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200,00 $.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.11 <u>Ouverture de postes</u>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. OPR-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2021-11-312 **CONSIDÉRANT** la résolution # 2021-08-230;

CONSIDÉRANT les besoins dans le département des travaux publics et à la vie citoyenne;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité ressources humaines (RH);

CONSIDÉRANT l'article 11 de la convention collective en vigueur;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal autorise l'ouverture d'un poste temps plein au département des travaux publics et d'un poste temps partiel au département de la vie citoyenne.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRÉSORERIE

2.1 Bordereau de dépenses du mois

Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 octobre 2021.

Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe

Formules Municipales No 5614-A-MST

2021-11-313 **CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par monsieur Nicolas Hamelin et monsieur Daniel Beaupré;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer pour vérification;

CONSIDÉRANT le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;

CONSIDÉRANT le cumul des journaux # 1112 à # 1115;

CONSIDÉRANT le cumul des rapports de salaires nets couvrant la période de paiement du 1er au 31 octobre 2021 et portant les # 3601 à # 3614;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu :

- D'APPROUVER ET PAYER les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 octobre 2021, au montant de 104 354,39 $;
- D'ENTÉRINER les dépenses pré-autorisées au montant de 531 826,82 $;
- D'ENTÉRINER les paiements des salaires nets au montant de 44 925,57 $.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.2 Engagement de crédits

2021-11-314 Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Administration générale:

DESCRIPTION	MONTANT avant taxes	BUDGET

Aménagement salle conférence	16 751,00 $	Immobilisations / Subv . PRABAM
Gala reconnaissance Desjardins - Chambre de commerce	2 billets (110$ chaque)	Promotion et développement

Urbanisme:

DESCRIPTION	MONTANT avant taxes	BUDGET
Écran et clavier	350,00 $	Immobilisation - Matériel informatique
Casques d'écoute	120,00 $	Matériel urbanisme

Vie citoyenne:

DESCRIPTION	MONTANT avant taxes	BUDGET
Spectacle 22 octobre	625,00 $	Animation bibliothèque
Spectacle 19 novembre	575,00 $	Animation bibliothèque
Spectacle 5 décembre	850,00 $	Comité Arts et Culture

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2.3 Autorisation - Remboursement de frais des élus

Les élus déclarent n'avoir aucune demande de remboursement à déposer depuis la dernière séance ordinaire du conseil.

2.4 Rapport du maire suite au dépôt des états financiers.

Monsieur le maire dépose à l'intention des membres du conseil et de la population son rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2020 en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal. Une copie est remise à chaque personne présente dans la salle.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité dans le journal local, le site Internet et la page Facebook.

2.5 Dépôt de la liste des comptes à recevoir – Taxes municipales

2021-11-315

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal du Québec qui stipule que le secrétaire-trésorier doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées depuis octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables :

- APPROUVE l'état déposé par la secrétaire-trésorière adjointe pour un total dû incluant les intérêts et pénalités au 9 novembre 2021 de 230 704,69 $, présentant 182 contribuables ayant un solde de plus de 10,00 $;

- AUTORISE l'envoi d'un avis de solde passé dû par courrier recommandé pour les comptes présentant un solde dû de plus de 1 000 $ et de moins de 2 000 $;

- AUTORISE à faire parvenir un avis par huissier pour les comptes présentant un solde dû de plus de 2 000 $ et n'ayant pas d'entente de paiement. À défaut d'entente ou de paiement complet des soldes dus, les dossiers seront transmis à la Cour municipale pour procédure de vente pour taxe sans autres avis.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Croix-Rouge - Contribution annuelle

2021-11-316

CONSIDÉRANT l'entente des services aux sinistrés avec la Croix-Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil autorise le versement de la contribution pour la période de novembre 2021 à décembre 2022 au montant de 219,98 $ à la Croix-Rouge canadienne.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Réfection des postes de pompage d'eaux usées PP1 et PP2 - Décompte # 6 - Groupe Michel Leclerc

Point retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

4.2 Travaux de réfection route de la Traverse et rue Bourassa - Décompte # 2

2021-11-317

CONSIDÉRANT la demande de paiement pour le décompte progressif # 2 déposée par l'entrepreneur Eurovia Québec Construction inc. pour le projet de réfection de la route de la Traverse et rue Bourassa pour les travaux exécutés au 31 octobre 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Robin Hould, au dossier dans le cadre du projet MEK-P0248;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil municipal accepte la demande de paiement pour le décompte progressif # 2 déposée par l'entrepreneur Eurovia Québec Construction inc. dans le cadre des travaux de réfection de la route de la Traverse et de la rue Bourassa et de verser un montant maximal de 1 010 745,97 $ incluant les taxes applicables, et ce, après l'application de la retenue de 10 %.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.3 Collecte des matières résiduelles - Adoption du calendrier 2022

2021-11-318

CONSIDÉRANT la préparation du calendrier annuel des collectes des ordures et des journées d'ouvertures de l'écocentre;

CONSIDÉRANT la fermeture du site de l'écocentre en période hivernale;

CONSIDÉRANT les demandes pour la disposition des encombrants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil adopte le calendrier des collectes pour 2022.

Formules Municipales No 5614-A-MST

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4 Disposition de terrain

4.4.1 Lot 5 387 223 - Ancien site dépôt en tranchée

2021-11-319

CONSIDÉRANT la demande réitérée de monsieur Denis Rivard concernant la possibilité d'acheter le lot 5 387 233 soit un ancien site d'enfouissement dans le secteur du 1er rang Price;

CONSIDÉRANT les diverses obligations de la municipalité lors de la vente de biens municipaux;

CONSIDÉRANT le passif environnemental de ce lot, les obligations de la municipalité en tant que vendeur et celles imposées à l'acheteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil reporte ce point afin d'obtenir des informations supplémentaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4.2 Lot 5 389 168 - Ancienne emprise route 363

2021-11-320

CONSIDÉRANT la demande d'un futur promoteur pour acquérir le lot 5 389 168 dans le secteur de la route 363;

CONSIDÉRANT les diverses obligations de la municipalité lors de la vente de biens;

CONSIDÉRANT les orientions du conseil par rapport au développement dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas l'obligation de se départir des biens qui ne sont plus du domaine public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil reporte ce point afin d'effectuer des vérifications complémentaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4.3 Lot 6 260 110 - Décharge du lac-Brûlé

2021-11-321

CONSIDÉRANT la demande réitérée de monsieur Pierre Grosleau concernant la possibilité d'acheter une portion du lot 6 260 110 adjacente à son lot dans le secteur de la décharge du lac Brûlé;

CONSIDÉRANT la résolution # 2019-02-057 et les conclusions de la rénovation cadastrale avant de statuer sur le dossier;

CONSIDÉRANT les diverses obligations de la municipalité lors de la vente de biens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alex Bronsard, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil ne donnera pas suite à la demande de monsieur Pierre Grosleau d'acquérir une partie du lot 6 260 110 dans le secteur de la décharge du lac Brûlé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.5 Résultat appel d'offres - Déneigement des cours municipales

2021-11-322

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues le 8 novembre 2021 pour le déneigement des cours municipales;

CONSIDÉRANT le résultat suivant :

Soumissionnaire	Montant total 1 an 2021-2022 avant taxes	Montant total 3 ans 2021-2024 avant les taxes	Conformité
Construck'Art Bois rond	9 500,00 $	29 245,00 $	Oui

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland, et résolu que le conseil :

- ACCEPTE le dépôt du résultat de l'ouverture des soumissions;
- OCTROIE le contrat de déneigement des cours municipales à Construck'Art Bois Rond pour un montant de 33 624,44 $ incluant les taxes applicables, selon les documents de l'appel d'offres.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6 Transport adapté et collectif

4.6.1 Modalités 2021 - Programme de subvention au transport adapté

2021-11-323

CONSIDÉRANT que les modalités 2021 du Programme de subvention au transport adapté (PSTA) ont été rendues disponibles sur le site Internet du ministère des Transports (MTQ) le 29 juin 2021 alors que plus de 6 mois de l'année se soient écoulés;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles modalités aient été rendues disponibles alors que les budgets des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées aient été adoptés depuis l'automne 2020;

CONSIDÉRANT que les modalités du PSTA ont été changées sans consultation des organismes de transport ainsi que des MRC et municipalités concernées;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles modalités du PSTA demandent la préparation de nouveaux documents en pleine campagne électorale municipale;

CONSIDÉRANT que bon nombre des nouvelles informations demandées sont déjà transmises au MTQ par le biais du Système d'information stratégique et statistique en transport adapté (STA);

CONSIDÉRANT que les organismes de transport adapté, les MRC et les municipalités ont toujours été des partenaires avec le ministère en matière de transport adapté;

CONSIDÉRANT que l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec a soumis au cabinet du ministre des Transports une série d'enjeux quant aux nouvelles modalités du PSTA et qu'à ce jour, peu des réponses ont été fournies;

CONSIDÉRANT que les analystes responsables de l'application de ce programme sont peu accessibles et que, pour la plupart, ils ne sont pas en mesure de répondre aux questions posées sur le programme ou que les suivis de courriels soient faits tardivement ou complètement absent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu par le conseil municipal de Lac-aux-Sables :

- DE SIGNIFIER au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité de Lac-aux-Sables face aux modalités 2021 du PSTA;
- DE SIGNIFIER au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité face à la gestion désordonnée par le MTQ du PSTA;
- DE DEMANDER au ministère des Transports une meilleure collaboration avec le milieu municipal et les organismes de transport dans la gestion du Programme de subvention au transport adapté;
- DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, à la député de

Formules Municipales No 5614-A-MST

Champlain, à la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6.2 <u>Modalités 2021 - Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)</u>

2021-11-324

CONSIDÉRANT qu'en date du 1er novembre 2021, les modalités 2021 du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) ne sont toujours pas disponibles;

CONSIDÉRANT que les organismes de transport et le milieu municipal a, malgré l'absence de modalités, maintenu les services partout au Québec depuis plus le début 2021;

CONSIDÉRANT que la non-disponibilité des modalités du PADTC plusieurs mois après le début de l'année retarde la mise en place de projets porteurs pour les régions et rend l'avenir incertain pour ces services;

CONSIDÉRANT que sans programme, le milieu municipal est seul à subventionner et supporter le transport collectif;

CONSIDÉRANT qu'en l'absence de programme, le milieu municipal doit avancer des sommes d'argent considérables pour maintenir les services;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs audacieux dans sa Politique de mobilité durable 2030 et que sans subvention gouvernementale, l'atteinte de ces objectifs est impossible;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu:

- DE SIGNIFIER au ministère des Transports le mécontentement de la municipalité de Lac-aux-Sables quant aux retards importants de disponibilité des modalités du PADTC, et ce, depuis plusieurs années;
- D'INFORMER le ministère des Transports que sans des subventions gouvernementales prévisibles, le développement de services en région est difficile et l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable 2030 inatteignable.
- DE DEMANDER au ministère des Transports de rendre disponibles sans délai les modalités du PADTC 2021 et pour au moins les cinq (5) prochaines années;
- DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministre des Transports du Québec, à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, à la député de Champlain, à la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6.3 <u>Corporation Transport Adapté Mékinac - Prévisions budgétaires et cotisations 2022</u>

2021-11-325

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal :

- MANDATE la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur le territoire en 2022;
- ADOPTE les prévisions budgétaires 2022 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de 166 582 $;
- AUTORISE le paiement de la cotisation 2022 de 4 649,35 $ pour la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution
2021-11-326

4.7 ARPLAS - Analyse d'eau RSVL

Monsieur Yvan Hamelin, conseiller indique aux membres du conseil et l'assistance qu'il n'a pas participé aux discussions entourant le présent point et qu'il se retire de la décision sur le sujet en raison d'apparence de conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT que le lac aux Sables est la source d'eau brute du réseau d'aqueduc municipal du secteur Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT la participation de l'association des résidants pour la protection du lac aux Sables (ARPLAS) au Réseau de suivis volontaires des lacs du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil autorise le versement d'une aide financière de 239,96 $ soit l'équivalent des frais 2021 pour les analyses nécessaires dans le cadre du RSV lacs à l'ARPLAS suite au dépôt des pièces justificatives (facture et preuve de paiement).

Le rapport du RSVL devra être transmis à la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Inspecteur adjoint en bâtiment et environnement - Autorisation

2021-11-327

CONSIDÉRANT le règlement administratif # 2013-514, les règlements d'urbanisme, le règlement harmonisé sur la sécurité publique des personnes et des propriétés et les autres règlements d'application municipale et leurs amendements;

CONSIDÉRANT la résolution # 2021-10-281 d'embauche de monsieur Stéphane Lemay;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil autorise monsieur Stéphane Lemay, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement :

- à effectuer les tâches d'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- à faire l'application des règlements d'urbanisme et des règlements municipaux;
- à visiter les propriétés, à étudier, émettre et/ou refuser les demandes de permis et certificats;
- à émettre les avis et constats d'infractions de ces règlements.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.2 Projet de lotissement - Chemin de la Batiscan et chemin Simard - Ajout

2021-11-328

CONSIDÉRANT une deuxième phase du développement du chemin Simard par monsieur Jean Léveillé et Débardage Léveillé par l'ajout de 15 nouveaux terrains entre le chemin Simard et le chemin de la Batiscan;

CONSIDÉRANT les résolutions # 2021-06-186 et # 2021-07-215 fixant les taux de calcul de redevance et le type de redevance pour la première phase du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil maintient les conditions aux résolutions # 2021-06-186 et # 2021-07-215 pour le versement de la redevance en argent pour le plan soumis au dossier K-14964, minutes 5142 daté du 1er novembre 2021 de l'arpenteur Martin Durocher pour monsieur Jean Léveillé et Débardage Léveillé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Formules Municipales No 5614-A-MST

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.1 Résultat appel d'offres - Pumptrack

2021-11-329

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions reçues le 28 octobre 2021 pour une piste pumptrack;

CONSIDÉRANT les résultats suivants :

Soumissionnaire	Montant item # 3 avant taxes	Montant total (items 1, 2 et 3) incluant les taxes	Conformité
Tessier Récréo-Parc inc.	162 255,65 $	232 536,97 $	Oui
Vallerex inc.	280 000,00 $	339 751,13 $	Oui

CONSIDÉRANT l'écart important entre les soumissionnaires;

CONSIDÉRANT l'aide financière confirmée;

CONSIDÉRANT la recherche de partenariats privés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alex Bronsard, appuyé par madame Suzanne Béland, et résolu que le conseil :

- ACCEPTE le dépôt du résultat de l'ouverture des soumissions;
- ADOPTE la directive de changement #1 abrogeant les items #1 et 2 du contrat;
- OCTROIE le contrat de piste pumptrack à Tessier Récréo-Parc inc. pour un montant de 186 553,43 $ incluant les taxes applicables, selon les documents de l'appel d'offres 2021-09-20 et la directive de changement #1.
- ADOPTE le plan de partenariat 2021-2022 pour le projet de piste pumptrack.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.2 Utilisation de salles

6.2.1 Vie active - Demande d'ajout 2e journée

2021-11-330

CONSIDÉRANT la demande pour l'ajout d'une deuxième session hebdomadaire de Vie active pour favoriser la participation des aînés en complément de celle autorisée à la salle Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que plusieurs aînés habitent le secteur Hervey-Jonction;

CONSIDÉRANT que la salle Lac-aux-Sables est utilisée pour les besoins municipaux;

CONSIDÉRANT la vérification auprès de la responsable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise l'ajout d'une session hebdomadaire de Vie active le jeudi ou le vendredi à la salle municipale du centre communautaire Hervey-Jonction à titre gratuit à compter de janvier 2022.

La responsable devra transmettre les dates de la tenue de l'activité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.2.2 FADOQ Lac-aux-Sables - Demande pour party de Noël

2021-11-331

Monsieur Yvan Hamelin, conseiller indique aux membres du conseil et l'assistance qu'il n'a pas participé aux discussions entourant le présent point et qu'il se retire de la décision sur le sujet en raison d'apparence de conflit d'intérêts.

CONSIDÉRANT les mesures sanitaires qui doivent encore être respectées et que les rassemblements sont toujours limités à 10 personnes dans les résidences;

CONSIDÉRANT que la location de salle pour les rassemblements privés n'est pas encore autorisée minimalement jusqu'à la séance de janvier 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alex Bronsard, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil refuse la demande de location de salle à la FADOQ Lac-aux-Sables pour un party de Noël.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers votants (5).

6.2.3 CREM - Offre de service aux chercheurs d'emploi

2021-11-332

CONSIDÉRANT la demande du Centre de recherche d'emploi de la Mauricie pour l'utilisation gratuite d'un local municipal;

CONSIDÉRANT que l'organisme offre des services d'aide à l'emploi gratuits pour les personnes de 36 ans et plus sur tout le territoire de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accepte la demande du Centre de recherche d'emploi de la Mauricie et autorise le prêt gratuit d'un local durant une demi-journée le 29 novembre et le 2 décembre 2021 au centre communautaire Hervey-Jonction.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.2.4 Cercle des fermières - Tenue de réunion

2021-11-333

CONSIDÉRANT la demande du Cercle des fermières d'utilisation de la salle Lac-aux-Sables pour leur réunion mensuelle en raison des mesures sanitaires à respecter;

CONSIDÉRANT que l'organisme loue actuellement un local à la municipalité, mais que l'espace ne permet pas le respect de ces mesures de distanciation en raison du nombre de personnes qui participent à ces rencontres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alex Bronsard, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que le conseil autorise le prêt à titre gratuit de la salle Lac-aux-Sables au Cercle des fermières pour la tenue de leur rencontre mensuelle jusqu'à la levée des mesures sanitaires ne permettant pas l'utilisation de leur local.

La responsable devra transmettre les dates des rencontres.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.3 Halloween - Gagnants du concours de décorations et de costumes

2021-11-334

CONSIDÉRANT le concours de décorations et de costumes pour l'Halloween et le tirage au sort pour la détermination des gagnants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil confirme les gagnants du concours de décorations et de costumes d'Halloween 2021 :

Catégorie - Costumes	Gagnant
1ère place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 70 $	Catherine Drolet
2e place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 55 $	Pierre-Luc Leclerc
3e place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 30 $	Cynthia Belley

Catégorie - Décorations	Gagnant

Formules Municipales No 5614-A-MST

1ère place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 70 $	Gaston Deschênes
2e place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 55 $	Johanny Gagnon
3e place - Carte cadeau Mékinac J'achète de 30 $	Julie Ricard

Félicitations aux gagnants et merci à toutes les personnes qui ont participé au concours.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.4 Fête de Noël des enfants - Programmation

2021-11-335

CONSIDÉRANT la préparation de la Fête de Noël des enfants;

CONSIDÉRANT l'application des mesures sanitaires qui sont toujours en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil autorise la tenue de la Fête de Noël des enfants, le 11 décembre 2021, principalement sur le site du parc Louis-Philippe-Fugère et :

- ADOPTE la programmation proposée incluant une parade dans diverses rues de la municipalité;
- AUTORISE l'utilisation de deux camionnettes de la municipalité pour les besoins de cette journée;
- AUTORISE l'utilisation des véhicules du service incendie, si nécessaire, pour de l'accompagnement;
- AUTORISE un montant de 2 500 $ tel que prévu au budget 2021 pour la tenue de cet évènement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7 AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Chorale Chant de l'heure - Noël, parle-moi

2021-11-336

CONSIDÉRANT la demande de la Chorale Chant de l'Heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil procède à l'achat de deux (2) billets au montant de 40 $ chacun pour le spectacle *Noël, parle-moi*, présenté par la Chorale Chant de l'Heure le 11 décembre 2021 à Saint-Tite.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.2 Album et bal de finissants 2021-2022 - École secondaire Paul-Le Jeune

2021-11-337

CONSIDÉRANT la demande de participation au plan de publicité entourant le bal et l'album de finissants de l'École secondaire Paul-Le Jeune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil procède à l'achat d'une publicité d'une demie-page pour un montant de 100 $ dans le cadre de l'album et le bal des finissants 2021-2022 de l'École secondaire Paul-Le Jeune.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.3 Villa des Sablois - Demande de reconduction de l'entente d'aide financière

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Point reporté à l'adoption de l'ordre du jour

7.1.4 Campagne Noël du pauvre

2021-11-338 **CONSIDÉRANT** la campagne du Noël du pauvre 2021;

CONSIDÉRANT les outils d'information municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil municipal accepte la demande des organisateurs de la Campagne du Noël du pauvre en acceptant d'être un point de dépôt des dons au bureau municipal et en effectuant de la publicité sur nos différents médias d'information incluant le panneau numérique.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.5 Tournoi APBM

2021-11-339 **CONSIDÉRANT** la tenue du tournoi provincial A.P.B.M. en janvier 2022 à Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Alex Bronsard et résolu que le conseil participe au plan de visibilité dans la catégorie "majeur" pour un montant de 125 $.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2 Motion de félicitations - Me André Lemay - Retraite

2021-11-340 Monsieur le maire, auquel s'associent les membres du conseil municipal de Lac-aux-Sables, donne un avis de motion de félicitations à Me André Lemay, avocat pour sa retraite qui débutera en décembre prochain. Depuis plus de 4 décennies, Me Lemay a accompagné les élus et les officiers dans plusieurs petits et grands dossiers au fil des ans.

Merci André pour ta collaboration et ton soutien, toujours dans ton style particulier et ton calme légendaire.

Bonne retraite!

7.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Début: 20 h 48

Fin: 20 h 55

7.4 Varia

Aucun point ajouté.

7.5 Levée de l'assemblée

2021-11-341 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que la séance soit levée à 20 h 56.

M. Yvon Bourassa
Maire

Mme Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe

Formules Municipales No 5614-A-MST

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

« Je Yves Bourassa, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ». En foi de quoi je signe ce 10 novembre 2021.